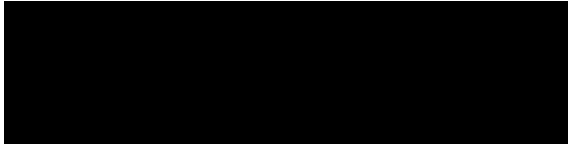


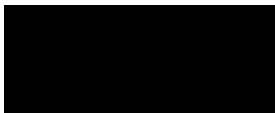


PAR COURRIEL

Québec, le 7 octobre 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.162



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 22 août et précisée le 8 septembre dernier concernant les effets secondaires importants et les décès associés à certains lots d'injections covid (vaccins).

Vous désirez savoir :

- S'il y a une littérature scientifique sur les risques associés aux injections covid et à l'utilisation de la technologie ARNm (en dehors d'un traitement spécifique) ? À quel moment les autorités du ministère de la Santé et des Services sociaux et les décideurs ont été informés des signaux et des connaissances sur ces sujets et par qui ils ont été informés ?
- Ce qui a été fait pour protéger les citoyens qui ont reçu les lots et en lien avec les connaissances actuelles?
- Quelles dates ces actions de protection ont été prises et par qui?

... 2

Vous trouverez ci-joint les renseignements répondant au libellé de votre demande ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

Veuillez agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur de l'accès à l'information et de la propriété intellectuelle

[REDACTED]

(blue mark)

Julien Sirois

p. j. 2